Retour à Téhéran. — Les Derviches et Hadjis sunnites. — J'entre en rapports avec une de leurs caravanes. — Les quatre routes. — Un parti à prendre. — Je me fais Turc — Objections et résolution finale. — L'ambassadeur me recommande. — Visites et conseils d'Hadji Bilal. — Séance d'admission. — Délibérations sur la route à suivre. — Pronostics sinistres et dernières incertitudes. — Adieux et départ.

Les Parthes avaient pour maxime de n'accorder passage sur leur territoire à aucun étranger.

(HEEREN, Manuel d'Histoire ancienne.)

Vers le milieu de janvier 1863, je me retrouvai, à Téhéran, admis derechef aux bénéfices de l'hospitalité turque. Un changement s'était fait en moi; mes hésitations avaient cessé, mon parti était pris, et hâtant mes préparatifs je résolus, sans m'arrêter aux sacrifices qu'il en pourrait coûter, de donner suite à mes desseins. L'Ambassade ottomane est dans l'usage d'accorder un modique subside aux Hadjis et Derviches qui, chaque année, en nombre très-considérable, traversent la Perse pour se rendre en Turquie. Cette mesure bienfaisante est à peu près indispensable aux pauvres mendiants sunnites qui, vu la différence de secte, n'obtiendraient pas un liard des chiites persans 1.

1. Il faut bien que le lecteur inaverti se pénètre du sens de ces deux appellations. L'Islam, — nous le lui rappelons, — est partagé en deux grandes sectes, analogues à celles qui se sont formées au sein de la religion israélite (Rabbanim et Coraïm) comme au sein du christianisme lui-même.

1° Les Chittes, — qu'on pourrait assimiler aux protestants, — sont essentiellement ennemis de la tradition. Ils admettent Ali et les douze Imams comme les seuls suc-